

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 14 décembre 2010

Objet : évacuation des eaux claires et éclairage public du chemin de Marex suite à la construction de 14 villas sur la parcelle n°202, préavis n°37/10

Présidence : M. Raphaël Berthoud, Président

Le Conseil Général décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'évacuation des eaux claires et éclairage public au chemin du Marex ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de 101'750.- à cet effet ;
- d'autoriser la Municipalité à emprunter ce montant par prélèvement sur compte courant BCV n° 0682.39.40 ou sur la trésorerie courante ;
- que la dépense sera imputée sur les comptes n°430.314.02, n°430.314.03 et n°460.314.00

Ainsi délibéré en séance du 14 décembre 2010.

Le Président : Raphaël Berfhoud

La secrétaire : Sandrine Viale